

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nice, le 27.06.2022

19 professionnels cagnois labellisés « Consume-Less-» : un engagement fort au service d'un tourisme durable

Le projet européen Consume-Less Plus financé par le programme Interreg Méditerranée est axé sur le tourisme durable et s'adresse aux établissements touristiques comme les restaurants, les hôtels, les boutiques d'artisanat local, les commerces de produits du terroir qui sont engagés dans le développement durable à travers des actions environnementales de réduction des consommations d'eau et d'énergie, de diminution de la production des déchets ou encore de valorisation des produits locaux. À l'heure où les voyageurs prennent position pour cette cause, c'est donc un avantage non négligeable pour ces établissements de se démarquer positivement.

Cette démarche, pilotée par la CCI Nice Côte d'azur, a été expérimentée pour la première fois sur le territoire de Cagnes-sur-Mer, déjà engagé dans le développement durable avec son Label « Territoire Durable ». 19 établissements ont ainsi reçu officiellement ce jeudi 23 juin 2022 le label Consume-Less.

Identifiables à travers une vitrophanie, des affiches Consume-Less Med, un diplôme, les lauréats bénéficient ainsi d'une visibilité à l'échelle de leur territoire mais également européenne.

L'objectif du label Consume-Less est de renforcer l'attractivité territoriale et d'améliorer la visibilité de la destination touristique de Cagnes-sur-Mer sous l'angle du tourisme durable. Ce label permet aussi de sensibiliser les touristes et citoyens à l'importance d'adopter des comportements durables en prenant soin des territoires qu'ils visitent et, en même temps, de promouvoir et valoriser le patrimoine historique local, les ressources naturelles et les circuits courts.



Contacts presse :

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, magali.angeli@cote-azur.cci.fr

@CCIpresse06

Etaient présents pour la remise du label, Charles Galbois, Vice-Président de la CCI Nice Côte d'Azur en charge du tourisme, M. Louis Nègre, Maire de Cagnes-Sur-Mer et Président délégué de la Métropole Nice Côte d'Azur, M. Sylvain Roger, Directeur des Pôles Territoriaux & Directeur du Bureau d'Information de Cagnes-sur-Mer, et M. Alex Khalil, Président de la Fédération des associations de commerçants et artisans de Cagnes-sur-Mer aux côtés des labellisés.

Pour Charles Galbois, représentant la CCI Nice Côte d'Azur : *« Face aux nouvelles attentes des consommateurs et modes de consommation, l'enjeu est de promouvoir un modèle de tourisme durable pour rendre la destination Côte d'Azur, encore plus attractive et l'estampiller « destination éco-responsable ». Bien plus qu'une simple tendance, la dimension écologique est aujourd'hui un critère important de décision d'achat pour les voyageurs. Le label Consume-Less est une démarche concrète en faveur d'un tourisme durable. La CCI Nice Côte d'Azur accompagne les entreprises dans cet engagement et je suis fier aujourd'hui de remettre le label aux commerçants, artisans, hébergeurs et restaurateurs cagnois engagés qui pourront ainsi créer une dynamique stimulante au niveau de notre territoire »*

Pour Sylvain Roger, Directeur des Pôles Territoriaux & Directeur du Bureau d'Information de Cagnes-sur-Mer pour l'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur : *« Aujourd'hui, par la création d'un département RSE au sein de l'OTM NCA, nous montrons que, comme le tourisme en son ensemble, nous devons être tournés vers la transition écologique et le bien-être au travail. La question du développement durable est un argument de décision et de choix d'une destination tant en tourisme de loisirs que d'affaires et ce, partout dans le monde. Cet engagement est aussi important dans l'accompagnement de nos partenaires sur ce chemin. »*

Pour Alex Khalil, Président de la Fédération des associations de commerçants et artisans de Cagnes-sur-Mer : *« Notre engagement dans une démarche de développement durable continue, après le label eco défi, aujourd'hui 19 établissements Cagnois ont reçu le label Consume-Less. C'est une grande fierté pour notre fédération de contribuer à ce que notre commune, en plus de son label territoire durable, devienne une destination touristique engagée dans une démarche écologique et environnementale durable. Je tiens à saluer l'excellent travail de la CCI et de ses équipes qui ont piloté ce projet avec efficacité et rigueur sans oublier l'implication des services de la ville et l'office du tourisme »*

La CCI Nice Côte d'Azur est engagée dans ce programme Européen avec ses partenaires le Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur France, le CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ADEME, la Fédération Régionale des Offices de Tourisme, la Société des Aéroports de la Côte d'Azur, Provence Côte d'Azur Events, l'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur, la Ville de Cagnes sur Mer et la Fédération des Commerçants et Artisans Cagnois

Partenaires
projet



Partenaires
associés



PJ : Vous retrouverez en annexe la liste des 19 professionnels labellisés.

Contacts presse :

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

Magali Angeli, T.04 93 13 74 06, magali.angeli@cote-azur.cci.fr

@CCIpresse06